

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2017

## TITRE : Les habitants de Tossiat seront recensés début 2018

Etaient présents : Roger FENET, Claude GUY, Claude BRENDEL, Sophie CHAPUIS, Bruno BOUILLOUX, Jean-Louis GENTET, Pascal GROSBON, Bernard JANODY, Magali PERNELET, Sabine RUY, Laurent TISSOT, Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS

Excusés : Jean-Marie DAVI pouvoir à Claude BRENDEL, Marie-Christine CHANEL pouvoir à Claude GUY, Jeannine MASNADA pouvoir à Roger FENET.

Magali PERNELET a été désignée secrétaire de séance.

### 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 juillet 2017

- **Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 6 juillet 2017.**

### 2 - Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

#### **Focus sur la réunion du bureau du 10 juillet 2017 (Cf. mail du 4 septembre) :**

- ✓ Cession de foncier à l'entreprise Jérôme Concept (2307m<sup>2</sup>/25€ le m<sup>2</sup> soit 57 675€HT).
- ✓ Signature de la convention de mise à disposition de contenants pour l'enlèvement des capsules de café Nespresso avec Suez HV France.
- ✓ SIEA : adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité.
- ✓ Bureau favorable à la saisine de la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) pour des projets d'ensembles commerciaux entre 300 et 999 m<sup>2</sup> de surface de vente par les communes de moins de 20 000 hab.
- ✓ Frais d'adhésion aux associations partenaires (ADIL, FSL, CAUE, MLJ, Banque Alimentaire) des communes et anciennes EPCI : pour 2017 prise en charge selon les conditions antérieures à la fusion - pour 2018 : prise en charge financière par la communauté d'agglomération.
- ✓ Démographie médicale : l'Ain territoire le moins doté de la région en médecins généralistes (moyenne régionale 300 médecins/100 000 hab. ; Ain : 190) → préconisation : maisons de santé pluri-professionnelles, aides aux médecins en place (infirmières coordinatrices, échanges...), aides aux stages et à la promotion du territoire pour les étudiants, réflexion autour de la mise en place d'un centre de santé (site des Granges Bardes à Bourg-en-Bresse) avec participation financières des collectivités.  
→ **Les élus s'étonnent de la mise en place d'un centre de santé sur Bourg-en-Bresse sans concertation et se demandent si les problématiques de la ruralité sont prises en compte**
- ✓ CFE (Cotisation Foncière Economique) : délibération avant le 1<sup>er</sup> octobre 2017 sur les bases minimum de CFE applicables à compter de 2018 – possibilité d'appliquer des bases minimum différentes selon le territoire des communes – lissage sur 10 ans ou moins. Réalisation de différentes simulations s'appuyant sur des exemples concrets d'entreprises (lissage sur 10 ans).
- ✓ Conseil de développement (vie économique et professionnelle du territoire) : rôle d'accompagnement et de conseil auprès des élus et travail sur l'élaboration du projet de territoire – projet de constitution en cours d'étude.
- ✓ GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : transfert de la compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2018 – différents scénarios évoqués avec les communautés de communes voisines et les Syndicats de Rivières et notamment création d'un EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) – dossier en cours.
- ✓ Projets éoliens : la communauté d'agglomération a été saisie de plusieurs courriers concernant son positionnement sur l'implantation de projets éoliens sur son territoire : CA3B s'appuiera sur un nouveau schéma régional en cours d'élaboration sur lequel pour répondre, un comité départemental sera mis en place sur ce sujet.  
→ **CNR propose une réunion d'information sur les énergies renouvelables avec l'ALEC (ex Hélianthe) en associant d'autres entités (CA3B, Frapna, la Ligue de Protection des Oiseaux...).** **Les élus valident l'organisation de cette réunion.**
- ✓ Elaboration du Projet de territoire : définition de la stratégie territoriale (plans d'actions) et mise en œuvre des actions et évaluation. Ce projet doit être en conformité avec les schémas régionaux. Le conseil de Développement participera à l'évaluation de ce projet.
- ✓ Garantie de prêt au Football Club de Bourg-en-Bresse Péronnas : avis favorable du bureau pour se porter caution de 2 prêts d'un montant total d'1M€.

**Enquête dispositif de services aux communes** : les communes devront exprimer leurs besoins tels création d'un service, organisation de moyens ou de prestations, gérés individuellement ou sans réponse et hors compétences transférées à l'EPCI.

Pour information : Tous les élèves de CE1 du territoire auront une dizaine de séances de piscine. L'école de Tossiat se rendra au Carré d'eau à Bourg-en-Bresse, transport pris en charge par la communauté d'agglomération.

Agenda : Réunion des maires : 18 septembre 2017 – Conseil communautaire : 27 septembre 2017.

### **3 - Commissions communales**

#### **. Commission communication**

- Plan communal : La distribution a été effectuée avec l'Echo de la Chanaz. Retour satisfait de la population. Un plan rigide sera mis devant le Cube.
- Bulletin annuel : les sujets sont en grande partie calés, reste à affiner la partie « portrait ». Prévoir les interviews.

#### **. Commission scolaire**

- Rentrée scolaire : L'effectif sera au 11/09/2007 de 155 enfants répartis de la manière suivante (effectif en hausse par rapport à 2016 : 138) :

<b>Effectif par classe (nbre d'élèves)</b>		
PS/MS	Mme GERMAIN	28
PS/GS	Mme AILLOUD/Mme BERARD	26
CP/CE1	Mme MERCEY	25
CE1/CE2	Mme FLECHON	26
CE2/CM1	Mme AILLOUD/Mme RETIF	25
CM1/CM2	M. BOUZINHAC/Mme HELLERINGER	25
	<b>TOTAL</b>	<b>155</b>

- Organisation des TAP : Inscriptions suffisantes pour toutes les activités prévues
- 
- Conseil Municipal d'Enfants : Une réunion a eu lieu lundi 4/09, le CME sera porté par Myriam SELSELET (agent d'animation) et Claude BRENDEL (intérim de Marie-Christine). Le calendrier est défini : Elections le 7 novembre - Présentation au conseil municipal adultes le 7 décembre.

#### **. Commission voirie**

RD64 : ralentissement de la circulation. La mise en place de l'écluse a globalement permis un ralentissement de la circulation. Cependant lorsque la circulation est fluide les automobilistes ne ralentissent pas et passent au milieu de la voie. A revoir l'emplacement de l'écluse qui gêne la sortie des riverains.

#### **. Commission animation :**

La pose des rideaux pour la scène de la salle des fêtes a été réalisée par l'entreprise Store Berthet (Vonnas). Ajouter sur le règlement de la salle des fêtes une mention pour interdire la manipulation des rideaux.

#### **. Commission jeunesse et sports**

- La sécurisation de l'aire de jeux a débuté (entreprise Alexis JANODY) – reste à installer les barrières et entourer l'aire de jeux.
- Circuit vélos : le plan proposé par le CME a été modifié afin de correspondre à la surface du terrain. Le traçage pourra être effectué avec le traceur du foot.

#### **. Commission environnement développement durable**

- Achat matériel : Mutualisation avec Certines pour l'achat d'une épareuse Rousseau :

- Coût d'achat matériel : 19 500 €HT
- A charge de la commune (50 %) : 9 750 €HT

Une convention d'utilisation avec la commune de Certines est en cours de rédaction.

- Marquage au sol : recenser les points à refaire et faire une consultation – panneaux d'entrée village à changer (faire une demande au conseil départemental).

#### **4 - Dossier HAISSOR**

La réponse à l'appel à candidature Haissor a été transmise le 29 août dernier au conseil départemental. Le dossier sera défendu par Claude BRENDEL courant octobre devant le jury avec les partenaires (ADAPA et Bourg Habitat). Deux réunions sont prévues afin de préparer cette intervention.

Nous devrions avoir une réponse dans la première quinzaine de novembre et nous pourrions en parler lors de la réunion publique du 23 novembre.

#### **5 - Administration générale**

##### **- Adhésion au groupement commande pour l'achat d'électricité SIEA :**

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont supprimés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour les sites ex tarifs « jaunes » et « verts » dont la puissance souscrite est supérieure à 36kVa. Afin d'effectuer des opérations de mise en concurrence, un groupement de commandes, ouvert aux communes, CCAS et tous les établissements publics du département de l'Ain est constitué, le coordonnateur de ce groupement est le SIEA. La commune souhaite adhérer, le tarif négocié concernera la salle des fêtes.

- **Le conseil municipal autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés et autorise le maire à signer la convention de groupement, et toutes autres pièces nécessaires**

##### **- La SPA de Dompierre/Veyle a fait savoir aux communes qu'elle cessait l'activité de fourrière animale au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :**

A compter de cette date notre territoire ne disposera plus de ce service alors qu'il est fait obligation au maire de mettre en œuvre des mesures d'accueil des animaux errants (2 ou 3 dans l'année pour Tossiat). Environ 50 % des communes avait signé une convention avec la SPA de Dompierre/Veyle.

La communauté d'agglomération de Bourg en Bresse se propose d'apporter ce service (cf. réunion du bureau du 10 juillet 2017). Le 2 août dernier, nous avons indiqué à CA3B que nous étions intéressés par ce service mais que le coût nous semblait élevé (évalué entre 0.8 et 1.2 €/habitant, soit pour notre commune entre 1100 et 1600 €, alors qu'actuellement le coût est de 478 €/an soit 0.35€ à l'habitant).

Questionnement sur la fermeture du site de Dompierre (financement, mises aux normes). Sa réhabilitation serait-elle plus onéreuse que le recours à des sociétés privées ? Renseignements à prendre auprès d'autres prestataires.

##### **- Recensement de la population 2018 :**

Il se déroulera dans notre commune en janvier et février 2018. Le recensement évolue et offre aux habitants la possibilité de répondre par internet. En 2017, 54% de la population recensée a utilisé ce mode de réponse.

Il est nécessaire de nommer, par arrêté municipal, le coordonnateur communal qui sera l'interlocuteur de l'Insee durant la campagne de recensement.

- Sont nommées Ghislaine TOUSSAINT, coordonnateur et Fabienne BLANC, suppléant.

#### **6 - Finances**

##### **. Indemnité de conseil au comptable du trésor :**

Mme Marie-Thérèse BONILLO a été nommée receveur municipal le 1er juillet 2016 à la trésorerie de Pont d'Ain. Il y a lieu de délibérer sur l'attribution d'une indemnité de conseil pour l'exercice 2017.

Il est proposé de verser une indemnité de conseil au taux de 50 % soit 147.55 € brut.

Pour info : Madame BONILLOT est remplacée par Mme Françoise PERALDI à compter du 1er septembre.

- **Le conseil municipal, avec 9 voix POUR et 6 Abstentions, DECIDE de verser une indemnité de conseil au taux de 50 % soit 147.55 € brut.**

**. Demande subvention de l'AGBI (Ass. Gestion Bouleodrome Intercommunal) :**

Dans le cadre du Championnat de France 2017 Vétérans de Sport-boules qui s'est déroulé les 1,2 et 3 septembre, l'association demande à la commune une subvention pour couvrir les frais évalués à 1 000 € (hébergement, restauration, tenues, essence et autoroute).

Les élus indiquent que lors du championnat des féminines aucune subvention n'a été demandée. De plus le budget prévisionnel de la demande ne fait pas état des recettes.

- **Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de ne pas verser de subvention à l'AGBI.**

## **7 - Urbanisme**

**. Dossiers déposés depuis le dernier conseil :**

**- Permis de construire**

- TRANS TOUROSS – 230 place de la Gare : construction nouvelle

**- Déclarations préalables**

- BOURGEOIS – 100 chemin du champ de Chaux : transformation d'une fenêtre en porte

**- Déclarations d'intention d'aliéner**

- ROBERT Bernadette (section B 1482-B 1484 – Mas Gruzin)

- CHANEL Jean-Sébastien – TOLERRO Caroline (section D 136 et D 1143 – au Colombier)

## **8 – Questions diverses**

- Ecole de musique : La réunion du conseil d'administration s'est déroulée le 28 août dernier.
  - ✓ Bilan positif de la fête de la musique à St Martin du Mont – organisation assez lourde à porter.
  - ✓ Petrec + concert à Tossiat : gros budget – demande un gros investissement des organisateurs – se fera tous les 2 ans.
  - ✓ L'animation Culturosités à maintenir dans les villages mais ne sera pas portée par la communauté d'agglomération – voir quelle forme juridique possible.
  - ✓ Hébergement de l'école de musique : réunion avec la communauté d'agglomération le 30/08 – Elle reste dans les locaux de la Tranclière dans les mêmes conditions jusqu'à fin juin 2018 puis mise en conformité avec les statuts.
- Salon départemental des maires (20 octobre) et Congrès national (du 21 au 23 novembre 2017)
- Jumelage : prochaine réunion le 8 septembre – 7 ados sont venus en France – Le voyage retour du 25<sup>ème</sup> anniversaire aura lieu à Hackenheim en 2018 à la Pentecôte.
- La soirée théâtrale « Venise sous la neige » aura lieu le samedi 7 octobre.
- Animation HAPPY TAB' : ne débutera pas en septembre groupe incomplet – formation ouvertes aux communes voisines – devrait débuter le 3 octobre.
- Participation citoyenne : réunion des référents le 5 septembre dernier – présentation des statistiques, pas trop de problèmes à Tossiat.
- Bouchons solidaires pour la vie : 494 kg récoltés - diplôme de félicitation de l'association.
- Rando Ambroisie : 21 juillet 2017 – bonne participation et bonne récolte.
- Tour de table des élus
  - ✓ Voie des colporteurs (festival itinérant en Revermont) : voir pour se rallier à eux l'année prochaine
  - ✓ Projet de fabrique du monde rural dans le Revermont – panel très large
  - ✓ Equirando : une centaine de cavaliers sur Tossiat fin juillet + défilés sur Bourg
  - ✓ Réunion avec les associations jeudi 14/09 : calendrier des fêtes
  - ✓ Repas du personnel le 01/12 (formule buffet ?)
  - ✓ Réunion de la commission Personnel : mardi 10/10 à 18h
  - ✓ Nuisances jeux de boules : intervention des gendarmes – le dossier suit son cours
  - ✓ Souhait d'un bilan de location de la salle Marcel Derudet depuis son ouverture en juin 2016

- ✓ L'association quartier ouest (impasse du Colombier) organise un vide maison dimanche
  - ✓ Entrée de Tossiat : le terre-plein sert de parking
  - ✓ Chemin piétonnier (boulangerie de la Vavrette) : le syndicat d'électricité s'est engagé à le refaire suite au passage de la fibre.
- 
- **Date prochain conseil : jeudi 5 octobre à 20 heures.**
  - **Conseil de novembre décalé au 9 novembre.**

La séance est levée à 22 heures 45.